

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 11 mars 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 février 2024
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 10

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Niot Jean-Marc, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Stoffel Claude, Biraud Alain, Bouyer Nadia, Hauwaert Gaëlle, Pignoux Cécile

Absents excusés : Christian Nicolas (pouvoir donné à Philippe Guillaud), Machy Didier (pouvoir donné à Nathalie Léoment, Albert Nicolas (pouvoir donné à Nadia Bouyer)

Absents :

Secrétaire de séance : Claude Stoffel

Objet : Approbation du compte administratif 2023 de la commune

2024/675-727

Sous la présidence de Annette Machet, Maire, le conseil municipal examine le compte administratif de l'exercice 2023 qui s'établit ainsi :

Résultats de la section de fonctionnement :

Dépenses : 431 973.88 € Recettes : 1 135 129.80 €
soit un excédent dégagé de 703 155.92 €

Résultats de la section d'investissement :

Dépenses : 461351.68 € Recettes : 183 786.86 €
soit un déficit dégagé de 277 564.82 €

Hors de la présence de Madame la maire, le conseil municipal approuve à la majorité le compte administratif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Claude Stoffel
Secrétaire de séance

Annette Machet
Maire